

## Le double filtrage de la QPC avant soumission au CC

Par **efter**, le **09/11/2017** à **22:17**

Bonsoir,

concernant le double filtrage de la QPC: En première instance, la question ne doit pas être dépourvu de caractère sérieuse. Lors du second filtrage, le CE ou la Cass, la QPC doit avoir un caractère sérieux. Certains auteurs/professeurs présentent cette distinction comme importante mais je n'arrive pas à la saisir. Quelle différence ?

Je vous remercie!

Par **decastellouis**, le **11/11/2017** à **08:31**

Bonjour Efter,

A première vue des conditions relative au caractère sérieux de la question ou question qui ne doit pas être dépourvu de caractère, on se pose toujours cette question de la différence pouvant resulter de ces deux conditions.

La reponse n'est pas toute figée, elle peut se percevoir en degré de niveau ,on considère au second filtrage effectue par les juridictions que sont le CE ou la Cass, le caractère sérieux se présente comme une sorte d'exigence.

Pour une meilleure compréhension, je vous renvoie à l'ouvrage **CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL** de Laurent Domingo.

A bientôt

Par **Camille**, le **11/11/2017** à **09:41**

Bonjour,

Et pourquoi, beaucoup plus simplement, ne pas s'abreuver aux meilleures sources, c'est-à-dire auprès du Conseil constitutionnel itself ?

Voir

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-question-prioritaire-de-constitutionnalite/decouvrir-la-qpc/decouvrir-la-question-prioritaire-de-constitutionnalite-qpc.47106.html>

qui va vous expliquer tout ça...